



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

délinquance

Question au Gouvernement n° 1001

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Mignon.

M. Jean-Claude Mignon. Monsieur le Premier ministre, la réponse qui a été faite tout à l'heure par votre ministre de l'intérieur à mon homonyme, Mme Hélène Mignon, ne nous satisfait pas: c'est la réponse «bateau» que vous faites régulièrement lorsqu'on aborde ces problèmes d'insécurité.

Pourquoi, monsieur le Premier ministre, vous refusez-vous toujours à publier les chiffres de la délinquance ? Sont-ils si mauvais que cela ? Ne sommes-nous pas capables de comprendre ce qu'ils signifient ?

Monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, la situation se dégrade dans certaines banlieues et dans certains quartiers. Et malgré tout ce qui est fait localement, le phénomène continue. Les raisons en sont multiples. Mais on a trop souvent tendance, comme cela a été fait tout à l'heure, un peu pour les excuser, à présenter les responsables comme des victimes de la société !

Arrêtons de les présenter comme des victimes de la société ! Ce sont de jeunes marginaux, monsieur le Premier ministre, pour reprendre une expression que vous appréciez tout particulièrement. Il faut les traiter comme tels aujourd'hui. Mettez-vous à la place des centaines, des milliers de nos concitoyens qui, au quotidien, chaque nuit, vivent dans leurs quartiers des situations absolument épouvantables ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Aujourd'hui, utiliser les transports en commun est devenu périlleux, à l'exemple de ce qui s'est passé aux Mureaux il y a quelques jours: un wagon entier a été dévalisé et les voyageurs ont été molestés.

Concrètement, monsieur le Premier ministre, que pouvez-vous faire ? Qu'avez-vous l'intention de faire ? («Démagogue !» sur les bancs du groupe socialiste.) Certains crient plus qu'ils n'agissent ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) Monsieur Mexandeau, à l'époque où vous étiez au gouvernement, vous avez brillé par votre incompétence ! (Protestations sur quelques bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) Monsieur le Premier ministre, vous essayez depuis quelque temps, dans l'ensemble des départements, de faire signer aux maires des contrats locaux de sécurité. Pensez-vous sincèrement que de tels contrats sont à même de régler le problème de fond, tel qu'il se pose aujourd'hui ? («Démagogue !» sur les bancs du groupe socialiste.)

Tout a été fait.

Il faut une bonne politique de prévention. Mais il faut aussi qu'elle puisse être sanctionnée.

M. Didier Boulaud et M. Christian Bourquin. Pyromane !

M. Jean-Claude Mignon. Ce n'est pas d'adjoints de sécurité que nous avons besoin sur place. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.) Vous pouvez vociférer ! Les Français ne vous entendent pas. En revanche, ils constatent, sur le terrain, que la situation ne s'améliore pas.

Nous avons besoin, monsieur le Premier ministre, de policiers professionnels, formés pour faire face à leurs responsabilités dans les banlieues où ils doivent intervenir.

M. Christian Bourquin. Pyromane !

M. Jean-Claude Mignon. Ce ne sont pas les adjoints de sécurité qui, après deux mois de formation, autorisés à porter une arme, pourront se substituer aux véritables professionnels.

Monsieur le Premier ministre, avez-vous l'intention, oui ou non, de prendre les dispositions que les Français

attendent de vous ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, ministre de l'intérieur par intérim.

M. Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, ministre de l'intérieur par intérim. Monsieur le député, en ce qui concerne les chiffres de la délinquance, reportez-vous aux débats sur le budget du ministère de l'intérieur.

Mme Martine David. Il n'était pas là !

M. le ministre de l'intérieur par intérim. Les chiffres du premier semestre ont été publiés.

M. Didier Boulaud. Il ne sait pas lire !

M. le ministre de l'intérieur par intérim. Ils figurent dans le rapport parlementaire de M. Mermaz. Ils sont donc connus de tous et nous en avons débattu.

M. Thierry Mariani. Ils sont mauvais !

M. le ministre de l'intérieur par intérim. Les chiffres concernant l'année 1998 seront connus au début de l'année prochaine. Nous nous sommes engagés à les publier et il n'y a aucune raison de les dissimuler.

Vous avez évoqué l'évolution des actes de délinquance et de violence urbaine. Le Gouvernement est déterminé à lutter contre tout ce qui crée l'insécurité. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République), tout ce qui conduit à empêcher nos concitoyens de vivre tranquillement dans les quartiers.

Vous avez évoqué également les contrats locaux de sécurité. J'ai signé hier le cent cinquantième !

M. Thierry Mariani. Baratin !

M. le ministre de l'intérieur par intérim. Des élus, de toutes tendances politiques, se sont engagés dans cette voie. Au-delà des grandes déclarations sur l'insécurité, ils savent bien qu'il faut agir concrètement. La police nationale joue son rôle. Mais il faut s'attacher à tous les aspects de la politique de sécurité, qui va de la prévention à la dissuasion, à la sanction et à la réparation. C'est ainsi, plutôt qu'en exploitant l'événement, attitude qui contribue à nourrir l'extrémisme (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République), que l'on peut lutter efficacement, sur le terrain, contre l'insécurité. Et c'est sur ce plan-là que l'action du Gouvernement sera menée ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste et sur divers bancs du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. Franck Borotra. Il ne fait absolument rien, il parle !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mignon](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1001

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 décembre 1998, page 10478

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 décembre 1998